

— LA GAZETTE  — DU FOUR —

N°45 - janvier 2017



Éditorial :

« La diagonale des fous »

Il est à noter que plus l'habitat s'horizontalise moins sa population se socialise.

Certes, cette horizontalité choisie est agréable comme un cocon hermétique contre les vicissitudes du monde extérieur.

Dans les cités verticales des banlieues et centres-villes, des tours cossues aux HLM blêmes, les locataires ou propriétaires se croisent au gré de leurs déambulations dans les parties communes, et forment cahin-caha une communauté, une diaspora et se connaissent au moins visuellement ou amicalement même avec la môme du huitième.

L'horizontalité serait-elle la fossoyeuse de vivre ensemble ?

L'horizontalité comme mode de vie ?

C'est en position verticale que l'homo erectus s'est développé et est devenu ce que nous sommes.

C'est en position horizontale que l'homo sapiens s'éteint et peuple nos cimetières.

Dans notre village, des animations ponctuent l'année pour se faire rencontrer ses habitants et créent du lien social.

Dans notre « communauté » villarotine, essayons d'ériger nos membres et promouvons une érection sociale car nous préférons les cénobites de sorties...

*Bonne année 2017 à vous tous.-**

Alain DREVET

ANIMATION

Soirée soupe



Le samedi 11 février 2017

Vous êtes tous conviés à venir

déguster la soupe qui sera préparée par les habitants de Villaroux.



A partir de 19h00

La soirée sera animée par

Fabien TIXIER

***qui vous propose de ~~le~~écouter chanter
ou de chanter avec lui,***

comme bon vous semble

Soirée gratuite

Chacun peut apporter une spécialité sucrée.

Pour aider à la préparation de la soupe contacter

Raymonde au 04 79 65 63 13 ou Danielle 04 79 65 38 83

CLUB LES CHAPELLAROUX

Manifestations 2017



le beaujolais dansant 2016

photo prise par Brigitte MAURAZ

19 JANVIER : Assemblée Générale à 10h30, suivi du repas de fin d'année 2016 concocté par un traiteur.

16 FEVRIER : Tartiflette salle Jean Minet.

26 FEVRIER : Vente (à emporter) de Boudin à la chaudière, gâteaux et bugnes confectionnés par nos aînés.

22 OCTOBRE : Vente (à emporter) de Tripes et Diots, tartes et bugnes.

19 NOVEMBRE : Notre très apprécié « Beaujolais Dansant » avec sa tombola.

Propositions de voyages à la journée :

Le 1^{er} Juin, Chamonix Le Montenvers Mer de Glace par le Train d'Antan : 80 euros.

Le 7 Septembre, La Mine Image La Motte d'Aveillans et le bateau « La Mira » : 59 euros.

Les prix indiqués sont hors participation du club.

Possibilité de participer au voyage sur Marseille du 6 au 10 Novembre proposé par Générations Mouvement.

Nous aurons d'autres rendez-vous conviviaux autour d'une bonne table dans le courant de l'année.

Pour plus de renseignements ou prise de contact avec notre club : tél. 06 72 14 51 83.

Réunions du club les 2^{ème} lundi après-midi du mois salle J.Minet, ouvert à tous.

INFORMATIONS

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs


La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs. Le décret entrera en vigueur le 15 janvier 2017.

À partir du 15 janvier...

- **Un enfant de parents français** voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
 - Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
 - Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
 - **Formulaire Cerfa 15646*01** signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

- **Un enfant de parents étrangers européens** qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents européen doit présenter les 3 documents suivants :
 - Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
 - Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
 - **Formulaire Cerfa 15646*01** signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

- **Un enfant de parents étrangers d'un pays autre qu'européen** qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :
 - Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination
 - Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride
 - **Formulaire Cerfa 15646*01** signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

 **Dans tous les cas, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.**

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU CANTON DE MONTMELIAN

L'objectif fixé durant l'année 2016 était de 110 donneurs pour chaque collecte, largement dépassé avec une fréquentation allant de 114 à 138 donneurs.

La collecte du 15 juillet 2016 a notamment rencontré un franc succès avec 138 donneurs présentés dont 19 nouveaux.

5 collectes de sang sont déjà programmées pour **l'année 2017** à l'Espace François Mitterrand à Montmélian de 16h00 à 20h00 :

Les vendredi 10 février 2017, vendredi 26 mai 2017, vendredi 21 juillet 2017, vendredi 15 septembre 2017 & vendredi 15 décembre 2017

10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France, dont 1400 pour la région Auvergne Rhône-Alpes !

Restons mobilisés, le don de sang sauve des vies !

VISITES ENERGIE GRATUITES

*Vous avez des factures d'énergie trop élevées, du mal à chauffer votre logement, des problèmes de moisissures ou d'humidité ; Vous vous sentez en inconfort dans votre logement
Vous êtes propriétaire occupant ou locataire du parc privé ou social,
Vous avez des revenus modestes,*

La communauté de communes Cœur de Savoie met en place un service local d'intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) pour vous aider à améliorer votre confort dans le logement et faire des économies d'énergies.

Comment ça marche ?

- “ Ce service est **Totalement GRATUIT**
- “ Contactez-nous par téléphone 0479753215 ou par mail : marlene.foriel@cc.coeurdesavoie.fr
- “ Un rendez-vous est proposé
- “ Un chargé de visite vous rend une 1^{ère} visite qui permet d'établir un diagnostic de votre situation
- “ Une 2^{ème} visite est prévue pour installer du matériel gratuitement (mousseurs, ampoules, bas de portes), vous orienter vers d'autres aides (aides à la rénovation, tarifs sociaux) et vous conseiller sur les écogestes.

Des Centrales Villageoises en Cœur de Savoie

Un projet de Centrales Villageoises a vu le jour en Cœur de Savoie en milieu d'année 2016. Après plusieurs mois de travail en petit comité, nous vous informons de l'avancement du projet car la participation citoyenne reste le véritable moteur de la démarche !!

Quoi de neuf ?

Le premier projet proposé lors des réunions publiques concerne l'équipement de toits en panneaux photovoltaïques.

Les objectifs sont clairs :

- Produire de l'énergie renouvelable,
- Produire localement,
- Investir localement,
- Veiller à l'intégration paysagère des installations,
- Bénéficier de l'effet de levier d'une opération groupée.

Notre groupe « projet », formé d'une douzaine de personnes, continue de se réunir régulièrement et convivialement.

Deux groupes se sont formés :

- Un groupe « choix des toitures », chargé du volet technique
- Un groupe « statuts », chargé du volet administratif.

Afin d'appuyer le lancement du projet, une association de préfiguration a été constituée le 09 septembre dernier. Nommée « Centrales Villageoises le Solaret », cette association sert d'appui à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif qui sera constituée d'ici la fin de l'année pour porter le projet et recueillir les participations au capital.

>Des toits présélectionnés :

Sur la base des toits proposés au cours des réunions d'informations, des visites techniques ont été réalisées. 21 toits ont été présélectionnés, représentant une puissance potentielle de 325 kWc. D'ici la fin de l'année 2016, un chiffrage de ce premier projet doit être établi et les premières demandes de raccordement doivent être adressées à Enedis.

Ce travail ne s'arrête pas là, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Pour être sélectionnés les toits doivent être suffisamment grands et bien orientés. N'hésitez pas à nous contacter.

>Comment participer ?

Le premier projet en cours doit servir de base pour en développer d'autres sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Cœur de Savoie.

Vous êtes les bienvenus :

- si vous êtes simplement intéressés par la démarche,
- si vous souhaitez faire partie des groupes de travail,
- si vous souhaitez participer à l'émergence de nouveaux projets sur le territoire Cœur de Savoie,
- si vous avez un toit à proposer,
- si vous souhaitez investir dans le projet en devenant actionnaire de la société coopérative

Un mode nouveau de développement des énergies renouvelables participatif vous est proposé, respectueux de l'environnement, garantissant des retombées économiques locales.

Pour donner du sens à son épargne et investir dans l'économie locale, tous les habitants volontaires, les entreprises, les collectivités locales peuvent devenir actionnaires de cette société coopérative en souscrivant une ou plusieurs actions d'un montant unitaire de 50€.

Citoyens, collectivités, entreprises locales, chacun peut participer à son niveau, que l'on soit propriétaire ou non de son logement, que l'on possède un toit bien orienté ou pas !

1 >Nous contacter

Dans tous ces cas, retrouvez toutes les actualités de la centrale villageoise sur le site : <http://www.centralesvillageoises.fr/web/guest/lesolaret> et contactez-nous à l'adresse suivante : solaret@centralesvillageoises.fr

Toute l'équipe reste mobilisée pour répondre à vos questions !

A bientôt,

Le bureau de l'association Centrales Villageoises le Solaret